



**Intervention de Bruno CHAVANAT  
Conseiller Municipal Groupe URC  
Conseil Municipal du 6 juillet 2009  
Délibération n°94**

**Devenir de l'Etonnante Braderie**

Des annonces confuses et contradictoires ont été faites au cours de ces derniers jours au sujet de l'organisation de l'Etonnante Braderie, organisée depuis 40 ans à Rennes par l'Union du commerce et qui est aujourd'hui la deuxième braderie de France.

Au cours de la semaine dernière, l'annonce a été faite, en présence de l'adjoint au maire chargé du commerce et, semble-t-il, avec son accord, de ce que la mairie entendait changer de partenaire pour l'organisation de la braderie et choisissait comme partenaire le « Carré rennais ».

Puis un communiqué du maire annonce, qu'au contraire, la « ville souhaite que cette braderie puisse être organisée par le comité d'animation de l'Union du commerce et le Carré rennais ».

Les informations parues dans la presse montrent à tout le moins qu'il n'y a pas eu, à ce stade, de concertation avec les acteurs concernés.

Notre question est donc de savoir, d'une part, avec quelle partenaire la ville de Rennes entend elle travailler pour maintenir et développer l'Etonnante Braderie. Et d'autre part, quel est le processus de concertation mis en place.

